Bulletin d'inscription Particulier
VIDE-GRENIER de CLÉON D'ANDRAN du 28 Mai 2023

Exposant : Nom en majuscules : Prénom :
Adresse :

Code postal et ville :

Tél. :

ou e-mail (obligatoire) : @

Nombre d'emplacements (**1 emplacement = 5 mètres = 15 €**) **……. x 15€ = ……€**

(*Emplacement sans véhicule, garé sur parking)* :

Préférence des numéros d'emplacements *(sous réserve de la disponibilité de l'emplacement)* :

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je déclare sur l'honneur :
- ne pas être commerçant et n'exposez à la vente que des objets personnels et usagers (art. L310-2 du Code du Commerce)
- ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art. R321-9 du Code Pénal)

DOCUMENT D'IDENTITÉ

Pièce d'identité jointe :
N° :
Délivré le : par :

RÈGLEMENT (rempli par le comité)

□ Chèque N° établi le montant :

□ Espèces reçues le / /2023 montant :

□ Virement effectué le IBAN FR76 1426 5006 0008 0042 7590 870 BIC CEPAFRPP426

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

□ Ce bulletin dûment rempli et signé
□ Le règlement correspondant *(les chèques sont déposés après le vide-greniers et sont à l'ordre du Comité des Fêtes Cléon)*
□ La photocopie recto/verso de la pièce d'identité.

Si le dossier n'est pas complet, la réservation ne sera pas effective.

A envoyer ou à déposer :
@ : comite.fetes.cleon@hotmail.fr
□ : Comité des Fêtes – 495 Bd de Provence - Mairie - 26450 Cléon d'Andran
(NB : la Mairie n'a pas les renseignements, contacter le comité au ✆ 06 50 07 87 86 (Alcindor Kathleen) ou au 06 67 48 75 98 (Vidil Laetitia))
NB : marché des producteurs et de l'artisanat pour les professionnels avec inscription parallèle sur demande.

Accueil : **à partir de 6h jusqu'à 8h, place du collège**.
NB : La circulation étant interdite sur la commune à partir de 8h30, nous vous demandons de bien veiller à vous organiser au préalable.

IMPORTANT

- Inscription confirmée uniquement par e-mail.
- Les inscriptions non annulées **avant le lundi 22 Mai 2022 20h** sont dûes.
- **En cas de pluie**, le vide grenier est reporté sur confirmation officielle par mail (comite.fetes.cleon@hotmail.fr) ou sur la page Facebook du comité (The comité des fêtes - Cléon d'Andran officiel),
- Si le comité n'a pas reporté la manifestation et que l'exposant ne se présente pas, le montant de l'inscription est dû.

Fait à le

Signature obligatoire :